ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

procédure pénale

Question écrite n° 65870

Texte de la question

M. Dominique Dupilet attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'utilisation de l'Internet dans le cadre des procédures judiciaires. La Grande-Bretagne vient de lancer une campagne pilote visant à échanger les arguments des parties par courrier électronique. Il souhaiterait connaître le sentiment du Gouvernement sur ce projet et les éventuelles mesures similaires qu'il envisagerait de mettre en oeuvre grâce à l'utilisation des nouvelles technologies comme Internet.

Données clés

Auteur : M. Dominique Dupilet
Circonscription : Pas-de-Calais (6e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 65870
Rubrique : Droit pénal
Ministère interrogé : justice
Ministère attributaire : justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 septembre 2001, page 5315